

Séance officielle du 5 juillet 2013

DÉLIBÉRATION N° 196/2013

**Désignation des représentants du Conseil Territorial
à la Commission des Marchés à Procédure Adaptée
(Modification de la délibération n°84 du 30 mars 2012)**

LE CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

- VU la loi organique n° 2007-223 et la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer ;
- VU le code général des collectivités territoriales ;
- VU le code des marchés publics ;
- VU la délibération n°84 du 30 mars 2012 relative à la désignation des représentants du conseil territorial à la commission des marchés à procédure adaptée ;
- VU l'organigramme des services et structures associés du conseil territorial présenté en séance officielle le 25 mars 2013 ;

CONSIDERANT la nécessité de revoir la composition de la commission des marchés à procédure adaptée

SUR le rapport du Président ;

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
A ADOPTÉ LA DÉLIBÉRATION DONT LA TENEUR SUIT :**

Article 1 : L'article 2 de la délibération n° 84 du 30 mars 2012 désignant les représentants du conseil territorial à la commission des marchés à procédure adaptée est modifié comme suit :

« Les membres titulaires sont :

M. Jean-Pierre LEBAILLY
M. Stéphane LENORMAND
M. Bernard BRIAND

Les membres suppléants sont :

Mme Rosianne ZIMMERMANN
Mme Catherine DE ARBURN
Mme Valérie PERRIN

Article 3 : La présente délibération sera transmise au représentant de l'Etat et publiée au journal officiel de Saint-Pierre-et-Miquelon ainsi que sur le site du conseil territorial.

Adoptée
14 voix Pour
00 voix Contre
04 abstentions
Conseillers élus : 19
Conseillers présents : 14
Conseillers votants : 18

Transmis au représentant de l'Etat
Le
Publié le

ACTE EXECUTOIRE

Le Président,

Stéphane ARTANO

PROCEDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Nom de l'organisme : Tribunal administratif de Saint-Pierre et Miquelon
Adresse : BP 4200 – Code postal : 97500 – Ville : Saint-Pierre et Miquelon
Tél. 05 08 41 10 30 – Télécopieur 05 08 41 27 12

SAINT-PIERRE et MIQUELON
Reçu à la Préfecture
Le 09 JUIL. 2013